



10 MARS 2023

#99

# NEWSLETTER

Veillez à la croissance de votre activité **HEBDO**



## LE DROIT DU TRAVAIL ADAPTÉ AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

### DANS CE NUMÉRO

CRÉATION DU BAIL RÉEL SOLIDAIRE  
D'ACTIVITÉ POUR LES  
MICROENTREPRISES

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF  
D'ACCOMPAGNEMENT  
À L'INSTALLATION DE COMMERCES EN  
MILIEU RURAL

DANS LE PRIVÉ, L'ÉCART DE SALAIRE  
ENTRE FEMMES ET HOMMES EST  
D'ENVIRON 4 % À TEMPS DE TRAVAIL ET  
À POSTES COMPARABLES EN 2021

ALTERNANCE : LE GOUVERNEMENT  
MAINTIENDRA UNE AIDE À L'EMBAUCHE  
À HAUTEUR DE 6000 € JUSQU'À LA FIN  
DU QUINQUENNAT

LE PORTAIL DU REBOND DES  
ENTREPRENEURS

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : MISE EN  
LIGNE DE 5 FICHES PÉDAGOGIQUES

ENQUÊTE MENSUELLE DE CONJONCTURE  
- DÉBUT MARS 2023

La loi d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine du travail est publiée au JO (LOI n° 2023-171 du 9 mars 2023). En droit du travail, elle met en conformité le code du travail avec deux directives du 20 juin 2019 relatives à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans l'Union européenne et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants. Elle porte notamment sur :

- L'assimilation du congé paternité à une période de présence dans l'entreprise
- La prise en compte du congé paternité dans l'ancienneté
- L'élargissement du congé parental d'éducation
- La conservation des avantages acquis avant les congés paternité, parentaux et de présence parentale
- L'extension du congé de solidarité familiale et du congé de proche aidant
- L'information des salariés sur les éléments essentiels de la relation de travail
- La fin des dérogations aux durées maximales de période d'essai



## Création du bail réel solidaire d'activité pour les microentreprises

Afin de favoriser la réimplantation des petits commerces dans les centres-villes et le milieu urbain, le dispositif du bail réel solidaire d'activité (BRSA) vient d'être mis en place pour les microentreprises. Cette fiche détaille les points importants de ce dispositif (fonctionnement, obligations de la microentreprise, durée et fin de bail).



## Mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'installation de commerces en milieu rural

Pour lutter contre la désertification des commerces dans les zones rurales, la Direction générale des Entreprises et l'Agence nationale de la cohésion des territoires instaurent un dispositif de soutien à l'installation de commerces dans ces localités. [Cette fiche](#) détaille les critères d'éligibilité, le montant de l'aide et les démarches relatives au dépôt des candidatures.

## Dans le privé, l'écart de salaire entre femmes et hommes est d'environ 4 % à temps de travail et à postes comparables en 2021.

En 2021, selon l'Insee, le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de 24 % à celui des hommes dans le secteur privé. Cet écart reflète d'abord des différences de volume de travail annuel car les femmes sont à la fois moins souvent en emploi au cours de l'année et davantage à temps partiel. Cependant, à temps de travail identique, le salaire moyen des femmes est inférieur de 15 % à celui des hommes. Depuis 1995, les inégalités de temps de travail, tout comme celles de salaire, se sont nettement réduites, respectivement de 4 et 7 points.

Les différences de salaires s'expliquent surtout par la répartition genrée des professions : les femmes n'occupent pas le même type d'emploi et ne travaillent pas dans les mêmes secteurs que les hommes et accèdent moins aux postes les plus rémunérateurs. À poste comparable, c'est-à-dire à même profession exercée pour le même employeur, l'écart de salaire en équivalent temps plein se réduit à 4 % environ.

## Alternance : le gouvernement maintiendra une aide à l'embauche à hauteur de 6000 € jusqu'à la fin du quinquennat

Dans la continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, cette aide d'un montant de 6 000 euros est versée à toutes les entreprises, pour les contrats conclus avec un alternant, mineur comme majeur, du 1er janvier au 31 décembre 2023, pour la première année d'exécution du contrat. Afin de renforcer l'accès à l'apprentissage des jeunes les moins qualifiés, cette aide se poursuivra dans les années à venir.



## Le Portail du Rebond des Entrepreneurs

Le Portail du Rebond des Entrepreneurs est un Groupement d'Intérêt Associatif dont l'objectif est d'assister les entrepreneurs à rebondir pendant ou après avoir connu des difficultés. [La plateforme web](#) offre aux entrepreneurs en difficulté un accès internet qui leur permet de trouver une association pour rebondir.

## Facturation électronique : mise en ligne de 5 fiches pédagogiques

Le site [impots.gouv.fr](#) publie [5 fiches pédagogiques](#), co-construites avec un panel de TPE/PME (très petites entreprises/petites et moyennes entreprises), pour aider les entreprises à mieux comprendre la facturation électronique. Elles renseignent sur le calendrier de mise en oeuvre, les premières étapes à organiser au sein de l'entreprise, la documentation disponible, etc.

## Enquête mensuelle de conjoncture - Début mars 2023

Sur le début de l'année 2023, selon la Banque de France, l'activité continue de bien résister. Pour mars, les entreprises anticipent une nouvelle progression dans l'industrie et les services, et une légère baisse de l'activité dans le bâtiment. La progression du PIB au premier trimestre 2023 s'établirait ainsi autour de + 0,1 % par rapport au trimestre précédent, ce qui est légèrement mieux qu'attendu dans les dernières projections macroéconomiques, publiées en décembre.

### AVEZ-VOUS VU CES INFOS ?

- Du 3 au 9 avril 2023 aura lieu la première édition de la Semaine des métiers du tourisme. Les acteurs de l'écosystème touristique – entreprises, fédérations, associations, établissements scolaires et de formation – souhaitant organiser un événement sont invités à les labelliser avant le 27 mars 2023 sur le [site dédié](#).
- Le collectif [Confiance.ai](#) lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination des start-ups deeptech et des PME. Celles-ci sont appelées à contribuer, grâce à leurs technologies, à la résolution de verrous technologiques et à l'élaboration d'un environnement de confiance visant à industrialiser l'intégration de l'intelligence artificielle dans les systèmes critiques et stratégiques (véhicule autonome, dispositifs médicaux, robotique, avionique...).

